

MAIRIE DE CROISY SUR EURE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Le lundi 11 janvier 2021

L'an 2021, le lundi 11 janvier, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Jean Michel de Monicault, maire.

Date de convocation : Mardi 05 janvier 2021

Présents : Jean Michel de MONICAULT, Christine BAUDRY, Freddy BIZARD, Marcel BOUCHER, Jean François CARRIERE, , Pierre de MONICAULT, Cyril GARREAU, Alexandre GUENEAU, Nicolas PEAN, Jacky SABOURIN

Pouvoirs : Geraldine CHAPELAIN à Jacky SABOURIN

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 10
Nombre de pouvoir : 1
Votants : 11
Absent : 0

ORDRE DU JOUR :

- ✓ **Nomination d'une ou un secrétaire :**
- ✓ **Approbation du compte rendu du lundi 07 décembre 2020**
 1. **Présentation des vœux du maire à ses conseillers**
 2. **Gestion du personnel**
 3. **Planification des points clefs de l'année 2020**
 4. **Bilan comptable provisoire de l'année 2020**
 5. **Reste à réaliser des investissements engagés en 2020 et vote des restes à réaliser 2021 sur budget 2020**
 6. **Vote ouverture de crédit sur budget 2021 (1/3 du BP 2020)**
 7. **Liste des projets d'investissements 2020, approbation convention des projets avec le SIEGE, vote des délibérations correspondantes**
 8. **Compte rendu des réunions syndicales et autres (SNA, Voirie, SIRE2, SIEGE)**
 9. **Informations diverses.**
 10. **Questions diverses**
 11. **Prochains rendez-vous**
Conseil municipal le lundi 1 février 2021 à 18h 30

Appel nominal :

- ✓ Nomination d'un secrétaire : par ordre alphabétique → Pierre de Monicault
- ✓ Approbation du compte rendu du 07 décembre 2020 : aucun commentaire, approbation à l'unanimité.
- 1. **Vœux du maire aux conseillers** : le maire souhaite à tous les conseillers une excellente année, d'abord la santé et que cette année soit une année de réussite dans les projets communaux, et une coopération fructueuse entre tous les conseillers municipaux
Les vœux aux habitants sont annulés pour cause de la COVID. La remise des cadeaux aux enfants sera organisée les samedis 16 et 23 Janvier.
- 2. **Gestion du personnel**
 - Aide au Retour à l'Emploi : Information sur la procédure de règlement mensuel de l'aide au retour à l'emploi nous a été précisée par le Centre de Gestion de l'Eure ; la situation est validée pour les mois de juillet à décembre 2020. Il nous est obligé de refaire une inscription aux effectifs de la personne pour règlement en 2021.
Le total à payer pour les mois de juillet à décembre se monte à 1 331.76 € (1^{er} bulletin de remboursements) :